

Salles du 9ème étage de l'hôtel de Ville



Information sur la salle Panorama et les salles de réunion situées au 9e étage de l'hôtel de ville, mises en location par la Ville (personnes morales uniquement).

La Ville met à disposition plusieurs espaces à la location des entreprises pour accueillir vos réunions ou événements.

L'Hôtel de ville de Grand Quevilly dispose de quatre salles au neuvième étage dont une dotée d'une superbe vue, sur la métropole. L'étage complet (c'est-à-dire les quatre salles) est disponible à la location.

Renseignements techniques

Capacité d'accueil : 25 personnes maximum du lundi au vendredi et 100 personnes

Salles du 9ème étage de l'hôtel de Ville

maximum le samedi matin

Superficie : salle du Panorama : 163m², salle de l'Agglo : 35m², salle de la Forêt : 30m² et des salles des Roses : 61m²

Matériel de la salle Panorama : écran blanc de projection, vidéo-projecteur, 25 chaises (100 si besoin pour une location le samedi), 16 tables de 1,20m x 0,80m et 6 tables de cocktail, 2 micros HF avec enceintes.

Matériel de la salle Agglo : écran blanc, vidéo-projecteur, Paper-board, 5 tables pour 20 personnes et 20 chaises

Matériel de la salle Forêt : paper-board, 3 tables pour 15 personnes et 15 chaises

Matériel de la salle des Roses : Une table basse, 2 canapés, un fauteuil, 2 tables

Arrière cuisine : frigo standard 3 étages, grand frigo 5 étages, 1 point d'eau (évier), des verres softs et flutes pour 100 personnes, lieu de stockage des 16 tables (à monter) à disposition.

Amplitude horaires maximale : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 8h à 12h

Type de manifestation conseillée : conférence, congrès, exposition, réunion, présentation, réception...

Parking disponible à proximité.

Photos

Salles du 9ème étage de l'hôtel de Ville



Salles du 9ème étage de l'hôtel de Ville



Salles du 9ème étage de l'hôtel de Ville



Salles du 9ème étage de l'hôtel de Ville





Tarifs

Une journée, en semaine de 8h à 19h : 540 € TTC

Le samedi matin de 8h à 12h : 300 € TTC

Une gratuité par an est accordée aux associations quevillaises dont le siège social est basé sur la commune et qui exercent une activité sur la commune ainsi qu'aux établissements scolaires et groupements d'établissements publics locaux d'enseignement de la ville.

La tranche « Associations » inclue les associations, les comités d'entreprise locale, les partis politiques, les syndicats, les établissements scolaires et les organismes de formation situés sur la commune.

La tranche « Associations hors commune » inclue les associations, les partis politiques, les syndicats, les établissements scolaires et les organismes de formation situés hors commune. La tranche « Entreprises et autres institutions » comprend les entreprises locales ou extérieures, les comités d'entreprise extérieure, les syndicats de copropriété, les assurances et les mutuelles.

Demander une pré-réserve

La pré-réserve des salles se fait par téléphone au 02 35 68 91 61 ou par mail en s'adressant à david.blaise@grandquevilly.fr

Location de salles pour les particuliers

Trois salles sont proposées aux particuliers tout au long de l'année par la Ville de Grand Quevilly pour l'organisation de cérémonies familiales, de conférences, congrès ou des expositions : [le Groupe post-scolaire](#), [les Bains-douches](#) et [la Grange du grand Aulnay](#)

Pour toute information ou demande de réservation de la salle, contactez le service de location de salles.

L'autre salle à louer pour les entreprise :

- Salle de la [tribune du Chêne à Leu](#) (personnes morales uniquement)

contact

Service location de salle

Coordonnées :

- 02 35 68 91 61
- Hôtel de Ville, Esplanade Tony-Larue 76120 Grand Quevilly